

H 21

~~J.S. 238-82~~

— 4 — J.S. 132-8

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'éducation des pupilles de l'Assistance publique difficiles ou vicieux.

(Nommée le 2 avril 1903.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : PAUL STRAUSS.
- 2^e — PINAULT.
- 3^e — GEORGES LE CHEVALIER.
- 4^e — R. BÉRENGER, *Président*.
- 5^e — ERNEST MONIS.
- 6^e — GOUIN.
- 7^e — FRANCOZ.
- 8^e — BASSINET, *Secrétaire*.
- 9^e — ALEXANDRE LEFÈVRE.

7



Seance du 2 avril 1903

President M. Moiré
Secrétaire M. Basset

La commission constituée sous Bureau
et dirigée par le Président M. Béranger
Secrétaire — — M. Basset

Les commissaires rendent compte
de la discussion dans le Bureau.
La commission décide de charger
à ~~son~~ rapporteur de recueillir
des renseignements

Le Président

Moiré

Le secrétaire
B. Basset

Seance du 28 mai 1903

Président M. Béranger
Secrétaire M. Basset

assistent à la séance

M. M. Moiré, Pinard, Straus, A. Lefèvre
François, Fouin.

La discussion, est ouverte sur le projet
de loi, elle adopte après une légère
modification sans modification l'article
1^{er}

L'art 2^e est également adopté, après
légère modification du § 1^{er}

Le paragraphe 1^{er} de l'article 3 est
l'objet, d'une discussion entre M. M.
Straus, Moiré, Fouin et Béranger, la

Commission adopte une redaction
proposée par M. Beranger.
est adopté
art 4

adopté sans modification

M. Straus et nommé rapporteur
M. le Président,
signale la loi protégeant les
enfants contre les violences qui
pourraient être exercés contre eux

Le secrétaire Le Président
A. Bannier

Le mardi 18 Juin 1903
ouvert à une heure et demie
Président M. Jourin
Secrétaire M. Bannier

~~Et~~ présents MM. Jourin
Straus
Le Chercheur
Francour
Bassoulet

Esquisse M. Beranger
M. Straus donne lecture
de son rapport, qui est adopté
Le secrétaire Le Président
A. Bannier